



11 mai 2007

FÉKLÈR POU LA LANG KRÉOL
**LE CRÉOLE À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE,
AU LYCÉE, DANS LE SUPÉRIEUR**

Jimmy Harmon

A Maurice : L'école sans le créole ?

L'école ne fait pas sans le créole à Maurice.

Au-delà des résistances l'option du créole comme langue d'apprentissage fait maintenant l'objet d'un intérêt croissant de la part du corps enseignant.

Jimmy Harmon

A Maurice : L'école sans le créole ?

A Maurice : l'école sans le créole ? L'école ne fait pas sans le créole à Maurice. Le créole a toujours été présent. La réglementation officielle (Education Act, 1957), encore opérationnelle aujourd'hui, permet aux enseignants d'utiliser à leur discrétion la langue qu'ils jugeraient adéquate pour les explications orales. Cette politique de laisser-faire linguistique démontre un paysage linguistique riche mais qui s'avère onéreux pour l'enfant mauricien. La question de donner de la place au créole, autre que celle qu'on lui assigne actuellement, se pose avec persistance. Au-delà des résistances, réelles et relativement tenaces à l'encontre du créole, l'option du créole comme langue d'apprentissage fait maintenant l'objet d'un intérêt croissant de la part du corps enseignant. I. Les langues dans le système éducatif mauricien

I. LES LANGUES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF MAURICIEN

1.1. Présence prépondérante du créole

Un tableau ci-dessous résume l'essentiel des données sur l'emploi des langues dans le système éducatif mauricien.

SECTEUR	MÉDIUM	LANGUES OBLIGATOIRES	LANGUES FACULTATIVES	MÉDIUM EFFECTIVEMENT UTILISÉS
PRÉ PRIMAIRE	CRÉOLE	NÉANT	NÉANT	CRÉOLE FRANÇAIS
PRIMAIRE		FRANÇAIS ANGLAIS	LANGUES ORIENTALES	CRÉOLE FRANÇAIS ANGLAIS
SECONDAIRE	ANGLAIS	ANGLAIS	LANGUES ORIENTALES FRANÇAIS	CRÉOLE FRANÇAIS ANGLAIS

LE CRÉOLE DANS NOS ÉCOLES 'UNE CRÉOLOPHONIE PARADOXALE'

	1990		2000	
POPULATION	1,056,660		1,178,848	
CRÉOLE	652,193	61.7%	826,152	70.1%
CRÉOLE & AUTRE LANGUE	93,899	8.9%	123,118	10.4%
BHOJPURI	201,618	19.1%	142,387	12.0%
BHOJPURI & AUTRE LANGUE	21,953	2.1%	7,645	0.6%
FRANCAIS	34,455	3.3%	39,953	3.4%
ANGLAIS	2,240	0.2%	3,512	0.3%
AUTRE	49,208	4.6%	32,190	2.7%

1.2. Une créolophonie paradoxale

La situation linguistique dans nos écoles est une créolophonie paradoxale (pour parodier le titre de Daniel Baggioni, *La francophonie paradoxale*, 1989). Plus de 70% de nos enfants sont créolophones unilingues ; même si le médium officiel est l'anglais, le créole reste le médium effectivement utilisé à tous les niveaux de la scolarisation pour l'enseignement. Les enseignants sont eux-mêmes à majorité créolophones dans le quotidien. Au primaire, les enfants mauriciens reçoivent un enseignement dans plusieurs langues allant des langues internationales (l'anglais et le français) aux langues identitaires (les langues asiatiques). Ces langues sont toutes comptabilisées pour l'examen de fin de cycle primaire. Sauf le créole. Une telle situation génère des contradictions et des incohérences.

II. L'INEFFICACITÉ DU SYSTÈME

Plusieurs faits montrent l'inefficacité de notre système :

Plus de 22% d'enfants mauriciens se joignant à l'école primaire ne réussissent pas à obtenir le Certificat d'Études Primaires (CPE) ; le taux d'échec scolaire au primaire avoisine les 40% avec un nombre significatif d'enfants après cinq ou six ans d'enseignement primaire qui n'ont pas les aptitudes de base en lecture, en écriture et en calcul ;

**le taux d'échec
scolaire
au primaire
avoisine les 40%**

INEFFICACITÉ DU SYSTEME

- **40% (PRIMAIRE) : ÉCHEC SCOLAIRE**
- **70% : NON-DÉTENTEURS DE SC**
- **RAPPORT ADEA , FEV.06 : ETHNICITÉ DE L' ÉCHEC SCOLAIRE.**

Il est ironique de voir que le Ministère consacre des ressources considérables à proposer les langues ancestrales-langues asiatiques et arabes, alors qu'il laisse volontairement de côté la langue nationale.

Le français, proche parent du créole, est une option préférable à l'anglais, au moins pour les trois ou quatre premières années de l'enseignement primaire.

Plus de 70% (BCS, 2000) de la population adultes ne détiennent pas le School Certificate of Cambridge (cinquième année de scolarisation au secondaire) ; ce qui nous amène à considérer que 50% (Virahsawmy D, 2001) de la population ne possède pas de littéracie de base (basic literacy skills) selon la définition de littéracie par l'UNESCO en 1958.

L'échec scolaire a aussi une dimension ethnique. Citons à ce propos le dernier rapport sur le système éducatif mauricien. Il s'agit du Rapport de l'ADEA (Association Pour le Développement de l'Education en Afrique, février 2006.) Deux extraits de ce rapport décrivent les défis persistants :

Ce qui est préoccupant c'est que ces districts (ceux où on enregistre un plus fort taux d'échec scolaire) ont une population importante de mauriciens d'origine africaine. Lorsqu'un groupe ethnique est représenté de façon disproportionnée dans le groupe des plus pauvres, nous devons nous poser la question de savoir s'il s'agit d'un problème structurel lié au système éducatif. (para.2.4.1, p.93).

Plus loin le rapport dit ceci :

Il est ironique de voir que le Ministère consacre des ressources considérables à proposer les langues ancestrales-langues asiatiques et arabes – alors qu'il laisse volontairement de côté la langue nationale. S'il n'est pas possible, au plan politique, d'utiliser le créole comme médium d'instruction officielle, le français – proche parent du créole – est une option préférable à l'anglais, au moins pour les trois ou quatre premières années de l'enseignement primaire.

III. LE CRÉOLE MAURICIEN (KREOL MORISIEN) COMME LANGUE DE RÉAPPRENTISSAGE

3.1. La graphie consensuelle

En 2004, l'Education Nationale met sur pied un comité composé des principaux utilisateurs du créole (Ledikasyon Pu Travayer, L'Eglise Catholique, Dev Virahsawmy et les linguistes Vinesh Hookoomsingh, Arnaud Carpooran et Daniella Police) chargé de travailler sur une graphie créole. Effectivement une graphie consensuelle est élaborée pour le créole. La graphie est alors appelée « Grafi –Larmoni ».

3.2. L'option pédagogique Kreol Morisien

Indépendamment de cette initiative du gouvernement d'alors, la demande sociale pour le créole se fait sentir. C'est l'échec scolaire qui interpelle. L'initiative de considérer le créole comme langue d'apprentissage revient à l'éducation catholique qui jusqu'ici se préoccupait de la lutte contre l'échec scolaire qu'à travers l'accompagnement extra-scolaire ou l'alphabétisation fonctionnelle dans le secteur éducatif informel.

En 2003, le Bureau de L'Education Catholique (organisme régissant les collèges catholiques diocésains) avec les Congrégations de Lorette et les Filles de Marie font une évaluation de la filière pré-professionnelle (communément appelée prevoc) dans leurs collèges. C'est la filière qui accueille les jeunes

qui ont connu le double échec scolaire en fin de cycle primaire. Ils suivent un programme de trois ans. Les résultats montrent entre autres qu'au bout de trois ans beaucoup d'élèves du prevoc ont pas mal de difficultés à lire, écrire, et à compter. L'Education Catholique fait alors appel à Dev Virahsawmy, linguiste créole. Un programme est élaboré et a pour nom le Prevokbek. Le grafi-larmoni est adopté pour l'utilisation du créole à l'écrit. En janvier 2005 le créole est enseigné dans dix des 17 collèges catholiques comme stratégie de ré apprentissage pour les jeunes en situation d'échec scolaire. Seize collèges catholiques ont au moins une section préprofessionnelle sur un total de 79 collèges privés et 54 d'Etat. La population estudiantine du secteur catholique tourne autour d'un millier sur une population de 9,000 élèves pre-voc au niveau national.

3.3. Le programme Prevokbek

L'objectif est d'atteindre la littéracie de base en passant par le créole. Le programme s'étend sur trois ans.

ANNEE 1 : kreol / Anglais / les Maths / Français (Oral) / Autres matières..

ANNEE 2 : Kreol / Anglais / les Maths / Français (Ecrit) / Autres matières

ANNEE 3 : Anglais / Français / kreol / les Maths / Soumission d'un Projet / Autres matières.

A ce titre le créole dans le Prevokbek a trois fonctions principales :

- permettre d'établir un lien entre l'environnement familial et l'école
- permettre à l'enfant de se libérer dans un environnement scolaire qui peut être aliénant
- aider l'enfant à développer des aptitudes de communication

Il n'y a pas de manuels prescrits pour les apprenants mais du matériel scolaire a été élaboré par les enseignants eux-mêmes qu'ils adaptent en situation de classe.

3.4. Les retombées

Le Prevokbek reçoit un écho favorable dans l'opinion publique. Même si le créole est utilisé ici dans un cadre spécifique, le fait qu'il soit utilisé dans le secteur éducatif formel permet de faire évoluer la question.

Les évaluations intermittentes (2005) du projet pour jauger la réceptivité des apprenants et leurs parents, les recteurs et les enseignants montrent que le créole reconstruit l'enfant qui a connu l'échec scolaire.

En 2006, un Literacy & Numeracy Test (Evaluation de littéracie) en créole et en anglais est organisé pour évaluer la pertinence de l'utilisation du créole comme langue d'enseignement. Le literacy et numeracy test est présenté comme une étape préliminaire dans l'élaboration éventuelle d'un outil d'évaluation plus pointu pour le suivi du progrès de nos étudiants.

Déjà les résultats de cette évaluation donnent de claires indications que le créole mauricien peut aider à faire résorber l'échec scolaire. C'est alors que l'éducation catholique considère la possibilité d'introduire le créole dans les premières années du primaire.

IV. VERS L'INTRODUCTION DU CRÉOLE DANS LE PRIMAIRE

4.1. LE PROJET 2010

A la suite d'un Colloque tenu à l'occasion de la Journée Internationale de la Littéracie le 8 septembre 2006 où les retombées de l'évaluation du Prevokbek furent rendues publiques, le Centre de Formation Pour Educateurs, agence de formation du Bureau de l'Education Catholique (BEC), a eu pour mission d'élaborer la mise en place des stratégies pour l'introduction de l'enseignement du créole dans quelques écoles primaires en 2010. Il existe 46 écoles primaires catholiques à Maurice et 5 à Rodrigues.

4.2. La place accordée au créole dans le projet

Nous comptons introduire le créole comme médium pour l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul pour les trois années du primaire. Nous pensons que l'apprentissage de l'anglais et du français pourra se faire simultanément. L'importance sera évidemment accordée au contenu du curriculum, et la pédagogie utilisée.

4.3. Les raisons qui amènent à l'introduction du créole.

L'introduction du créole est essentiellement motivée pour les raisons suivantes :

Une nécessité politique : Notre système éducatif doit répondre aux défis de la mondialisation. L'île Maurice abrite depuis peu des call-centres (centres d'appels internationaux). Les compétences linguistiques en anglais et français sont capitales. Le laisser-faire linguistique doit céder le pas à une politique linguistique plus cohérente. L'option créole mérite d'être considérée comme moyen d'apprentissage chez certains apprenants pour leur développement langagier et l'acquisition des langues secondes.

Une nécessité pédagogique : L'intégration du créole permet une plus grande participation des apprenants en classe.

Une nécessité anthropologique : Les enfants créolophones doivent avoir des repères à l'école. La non-reconnaissance d'un statut officiel au créole à l'école comme une langue à part entière est un déni de la culture des créolophones. Il est intéressant de noter que le Rapport 2006 de la Commission Nationale des Droits de L'Homme à Maurice recommande que l'Etat considère l'enseignement du créole au primaire sur la base d'un droit culturel conforme aux Conventions Internationales des Droits des Enfants.

A ce titre, cette dimension culturelle revêt une importance capitale pour l'éducation catholique. Plusieurs événements au sein de cette dernière décennie au sein de l'Eglise Catholique à Maurice (la reconnaissance du fait créole, Carpoorran, 2003) et dans la société mauricienne font que la langue créole est devenue un élément crucial dans la grande problématique appelée « la question créole ». Cette question touche évidemment avant tout l'Eglise catholique et par ricochet les écoles catholiques.

Il faut comprendre que tous les mauriciens sont créolophones (locuteurs). Mais tous les créolophones ne sont pas des créoles (ethnie). Aussi plus de 80% des créoles sont catholiques. Donc, toute la discussion autour de la marginalisation sociale, économique et politique des créoles qui représentent 44 % de la population de Maurice et leur place dans l'Eglise sont des questions qui heurtent de plein fouet l'Eglise. Le projet 2010 revêt alors une dimension de réparation culturelle.

La langue créole a donc une double fonction : d'une part, langue vernaculaire de tous les mauriciens et d'autre part, langue identitaire des créoles. La question créole est à la fois pédagogique, ethno-politique, et anthropologique.

4. 4. Les relations du créole mauricien et du français / de l'anglais

Dans la conceptualisation du projet, on pense que la langue cible devra

être l'anglais pour répondre à un impératif de notre système éducatif qui est sanctionné par des diplômes délivrés par Cambridge. Cependant, nous savons pertinemment que nos élèves sont très peu exposés à l'anglais. Nous entrevoyons une certaine incohérence pédagogique. Nous comptons apporter les mesures correctives lors du suivi de la mise en application du projet. Mais le choix de la langue cible relève aussi bien des considérations pédagogique-politiques.

Le rapport au français...

Au Collège du St Esprit Case Noyale, par exemple, les élèves habitent sur la côte ouest de l'île. Les parents sont pêcheurs. Beaucoup habitent « dans la cour ». Ce sont les maisons des domestiques chez des familles franco-mauriciennes. Une prof au trait très marqué de type africain découvre que ces élèves se moquent secrètement d'elle quand elle demande à se faire appeler « Madame » alors qu'elle ne ressemble aucunement à « Madame ».

L'enseignement du créole et du français dans un partenariat effectif des langues et des cultures se heurte dans un tel contexte au poids des conditions socio-historiques marquées par une relation de dominant-dominé. Comment faire pour que l'enseignement du créole aille de pair avec celui du français tout en remettant debout les jeunes sans développer des complexes, du mimétisme culturel ou social ? Le français peut-il jouer ce rôle ? Dans son

rôle de construction de la personnalité de l'enfant, les écoles primaires catholiques qui introduiraient le créole à partir de 2010 doivent aménager des diglossies linguistiques. Comment faire un enseignement des langues créole et français sur le principe de réciprocité ?

Le rapport à l'anglais...

Par ailleurs, alors que la mobilité sociale fut un temps l'identification aux franco-mauriciens (de facto la langue française), la période post 1983 voit une consolidation d'un «establishment» hindou et anglophile. Aujourd'hui l'anglais structure toute l'activité économique. Le rapport de force s'établit par la maîtrise de l'anglais. Paradoxalement, tout ce qui relève de l'affectivité, de l'émotionnel est véhiculé à travers le créole et le français. Cela est aussi vrai dans la bourgeoisie hindoue.

V. LE PLAN D'ACTION 2010

5.1. L'élaboration

Le plan d'action suivant est en cours d'élaboration.

2007 : Evaluation du Prevokbek

Enquête sociologique (Volet I)

2008 : Le programme scolaire (curriculum, matériels pédagogiques)

Formation des enseignants et des responsables des établissements
Implication des parents et d'autres partenaires

2009 : Démarrage des classes pré-pilotes

Evaluation

Enquête sociologique (Volet II)

2010 : Lancement du projet pilote

2010- 2017 : Monitoring & Evaluation du projet pilote

CONCLUSION

Difficultés et Défis

Le 14 avril 2007, à la suite d'une question parlementaire de la députée Françoise Labelle, le Ministre de L'Education Nationale, Dharam Gokhool confirme aux députés de l'Assemblée Nationale que son ministère a décliné une invitation du Bureau de l'Education Catholique (BEC) à travailler sur un programme de partenariat pour une recherche-action pour intégrer le créole au primaire. La demande de conduire une évaluation bilingue (Kreol Morisien / anglais au choix) pour les étudiants de la filière pré-professionnelle a aussi été rejetée. L'éducation catholique se retrouve donc privée du soutien institutionnel de l'Etat.

A mon avis, le projet de l'éducation catholique à Maurice a eu le mérite avant tout de faire le créole sortir du marronage linguistique. Cette démarche est bénéfique pour l'enfant mauricien.

Le seul atout que l'éducation catholique tient entre les mains revient à sa longue présence dans l'éducation. Ce qui lui confère une certaine crédibilité. Crédibilité qui sera mise à l'épreuve d'ici 2010. Mais la crédibilité du projet reposera sur ses bases scientifiques et sa finalité pédagogique. Je crois qu'il s'agit avant tout, dans de tel projet, d'adopter une posture réflexive au gré d'une démarche clinique. C'est la capacité de tout un chacun impliqué à différents niveaux dans le projet de théoriser sur sa propre pratique. Finalement, il va sans dire que la réalisation du projet dépendra de l'adhésion de la communauté scolaire et du corps social.

REFERENCES

ADEA (2006) *Engager et conduire une revue par les pairs en Afrique. Maurice.*

Bureau Central des Statistiques (2000)

CARPOORAN Arnaud *Reconnaissance et promotion du fait créole à Maurice : bilan et perspectives in Etudes Créoles Vol. XXVI, no.2, 2003.*

VIRAHSAWMY, *Dev Literesi an morisien, Ed.Boukie Banane. 2001*

